

**LOCATION DES ARÉNAS**

ENDROITS	CLIENTÈLE	JOURS	HEURES	TARIFS en vigueur en 2016	TARIFS en vigueur le 1 <sup>er</sup> janvier 2017
<b>Aréna de Lévis</b> (secteur Lévis)  <b>Aréna André-Lacroix</b> (secteur Lévis)  <b>Aquaréna</b> (secteur Charny)  <b>Aréna B.S.R.</b> (secteur Saint-Nicolas)	Générale	Lundi au jeudi	8 h à 16 h	192 \$ / h	200 \$ / h
			16 h à 23 h	225 \$ / h	234 \$ / h
			23 h à 8 h	192 \$ / h	200 \$ / h
		Vendredi	8 h à 16 h	192 \$ / h	200 \$ / h
			16 h à 00 h 30	225 \$ / h	234 \$ / h
			00 h 30 à 08 h	192 \$ / h	200 \$ / h
		Samedi	8 h à 22 h 30	225 \$ / h	234 \$ / h
			22 h 30 à 08 h	192 \$ / h	200 \$ / h
		Dimanche	8 h à 21 h 30	225 \$ / h	234 \$ / h
21 h 30 à 08 h	192 \$ / h		200 \$ / h		
<b>Aréna de Lévis</b> <b>Aréna André-Lacroix</b> <b>Aquaréna</b> <b>Aréna B.S.R.</b>	Commission scolaire	En tout temps		102 \$ / h	106 \$ / h
<b>Aréna de Lévis</b> <b>Aréna André-Lacroix</b> <b>Aquaréna</b> <b>Aréna B.S.R.</b>	Organismes reconnus par la Ville de Lévis (après le prorata d'heures de glace octroyées par la Ville)	Du 16 août au 30 avril		90 \$ / h	93,60 \$ / h
		Du 24 mai au 15 août		135 \$ / h	140,40 \$ / h
		Aréna de Lévis : du 18 avril au 23 mai		225 \$ / h	234 \$ / h
	Population en général	Du 24 mai au 15 août		180 \$ / h	187,20 \$ / h
	Garderies	Avant 16h00		102 \$ / h	106 \$ / h
	Club Midget AAA (selon le protocole d'entente et après le prorata d'heures de glace octroyées par la Ville)	En tout temps		143,50 \$ / h	149,25 \$ / h
		Aréna de Lévis : du 18 avril au 23 mai		225 \$ / h	234 \$ / h
	Club Junior AA (selon le protocole d'entente et après le prorata d'heures de glace octroyées par la Ville)	En tout temps		143,50 \$ / h	149,25 \$ / h
		Aréna de Lévis : du 18 avril au 23 mai		225 \$ / h	234 \$ / h
	Collège de Lévis	En tout temps		143,50 \$ / h	149,25 \$ / h
		Aréna de Lévis : du 18 avril au 23 mai		225 \$ / h	234 \$ / h
	Usagers de la programmation hors glace	En tout temps		117 \$ / h	121,70 \$ / h
	Écoles de sports de glace offertes par les organismes partenaires	Du 24 mai au 15 août		135 \$ / h	140,40 \$ / h
		Aréna de Lévis : du 18 avril au 23 mai		225 \$ / h	234 \$ / h

**LOCATION DE PISCINES**

ENDROITS	CLIENTÈLE	TARIFS en vigueur en 2016	TARIFS en vigueur le 1 <sup>er</sup> janvier 2017
<b>Toutes les piscines intérieures et extérieures</b>	Générale	71,50 \$ / h (note 1)	74,40 \$ / h (note 1)
	Les organismes reconnus par le Conseil de la Ville	Voir annexe C et (note 1)	
	Commission scolaire des navigateurs du lundi au vendredi de 8 h à 16 h	71,50 \$ / h (note 1)	74,40 \$ / h (note 1)

Note 1 : Plus les frais de surveillance au taux de 27 \$ / h par surveillant sauveteur plus 4 % de frais administratifs

**LOCATION DE GYMNASES**

ENDROITS	CLIENTÈLE	TARIFS en vigueur en 2016	TARIFS en vigueur le 1 <sup>er</sup> janvier 2017
<b>Tous les gymnases simples</b> (sauf celui du Juvénat Notre-Dame)	Générale	33,60 \$ / h	34,95 \$ / h
	Générale (pour un terrain de badminton)	15,50 \$ / h	16,15 \$ / h
	Générale (la moitié d'un gymnase simple)	20,10 \$ / h	20,90 \$ / h
	Les organismes reconnus par le Conseil de la Ville	Voir annexe C	
<b>Tous les gymnases doubles</b> (sauf celui du Juvénat Notre-Dame)	Générale	48,60 \$ / h	50,55 \$ / h
	Les organismes reconnus par le Conseil de la Ville	Voir annexe C	
<b>Juvénat Notre-Dame</b>	Générale	67,95 \$ / h	71,40 \$ / h
	Générale (la moitié d'un gymnase)	41,85 \$ / h	44 \$ / h
	Générale (gymnase de soccer intérieur)	141,15 \$ / h	148,25 \$ / h
	Les organismes reconnus par le Conseil de la Ville	Voir annexe C	

**LOCATION DE TERRAINS DE SOCCER**

ENDROITS	CLIENTÈLE	TARIFS en vigueur en 2016	TARIFS en vigueur le 1 <sup>er</sup> janvier 2017
<b>Tous les terrains</b>	Générale (grandeur d'un terrain à 11 joueurs)	35,40 \$ / h	36,90 \$ / h
	Générale (grandeur d'un terrain à 7 joueurs)	23,20 \$ / h	24,15 \$ / h
	Générale (terrain à surface synthétique à 9 ou 11 joueurs)	35,40 \$ / h	36,90 \$ / 4
	Générale (terrain à surface synthétique à 7 joueurs)	23,20 \$ / h	24,15 \$ / h
	Organismes reconnus par la Ville de Lévis dont l'utilisation est effectuée par des adultes (terrain à surface synthétique)	35,40 \$ / h	36,90 \$ / h
	Générale pour les non résidents (terrain à surface synthétique)	144 \$ / h	149,75 \$ / h
	Les organismes reconnus par le Conseil de la Ville (grandeur d'un terrain à 9 ou 11 joueurs)	Voir annexe C	
	Les organismes reconnus par le Conseil de la Ville (grandeur d'un terrain à 7 joueurs)	Voir annexe C	
	Les organismes reconnus par le Conseil de la Ville (terrain à surface synthétique)	Voir annexe C	
	Tournois (utilisation minimum de 2 terrains à raison de 5 heures minimum) (terrain à surface gazonnée)	27,60 \$ / h	28,70 \$ / h

**LOCATION DE TERRAINS DE BASEBALL**

ENDROITS	CLIENTÈLE	TARIFS en vigueur en 2016	TARIFS en vigueur le 1 <sup>er</sup> janvier 2017
<b>Tous les terrains</b>	Générale	35,40 \$ / h	36,90 \$ / h
	Les organismes reconnus par le Conseil de la Ville	Voir annexe C	
	Tournois (utilisation minimum de 2 terrains à raison de 5 heures minimum)	27,60 \$ / h	2,70 \$ / h

**LOCATION DE TERRAINS DE TENNIS**

ENDROITS	CLIENTÈLE	TARIFS (taxes incluses) en vigueur en 2016	TARIFS (taxes incluses) en vigueur le 1 <sup>er</sup> janvier 2017
<b>Parc des Grandes-Pointes</b> (Secteur Saint-Étienne)	Générale sans carte de membre	12 \$ / h / terrain	13 \$ / h / terrain
<b>Parc Renaud-Maillette</b> (Secteur Saint-Rédempteur)	Corporation publique ou privée	4,44 \$ / h / terrain	4,60 \$ / h / terrain
<b>Parc des Plateaux</b> <b>Parc Soleil</b> (Secteur Saint-Nicolas)	« Accompagnateur » d'un participant possédant la « vignette d'accompagnement touristique et de loisirs »	Gratuit	Gratuit
<b>Parc Maréchal-Joffre</b> (Secteur Charny)			
<b>Parc Champigny</b> <b>Parc Quatre-Saisons</b> (Secteur St-Jean-Chrysostome)			
<b>Parc de l'Aréna</b> (Secteur Saint-Romuald)			
<b>Parc Olympique</b> <b>Collège de Lévis</b> (Secteur Lévis)			

**CARTE DE MEMBRE TENNIS**

ENDROITS	CLIENTELE	TARIFS (taxes incluses) en vigueur en 2016		TARIFS (taxes incluses) en vigueur le 1 <sup>er</sup> janvier 2017		
		Résident	Non résident	Résident	Non résident	
<b>Parc des Grandes-Pointes</b> (Secteur Saint-Étienne) <b>Parc Renaud-Maillette</b> (Secteur Saint-Rédempteur) <b>Parc des Plateaux</b> (Secteur Saint-Nicolas) <b>Parc Maréchal-Joffre</b> (Secteur Charny) <b>Parc Champigny</b> (Secteur St-Jean-Chrysostome) <b>Parc de l'Aréna</b> (Secteur Saint-Romuald) <b>Parc Olympique</b> <b>Collège de Lévis</b> (Secteur de Lévis)	<b>Carte de membre / 17 sem.</b> (date d'entrée en vigueur, le deuxième lundi de mai)	Résident	Non résident	Résident	Non résident	
	Enfant (10 ans et moins)	Gratuit	32 \$	Gratuit	33 \$	
	Enfant (11 ans à 17 ans)	32 \$	48 \$	33 \$	50 \$	
	Étudiant	42 \$	63 \$	44 \$	66 \$	
	Adulte	67 \$	101 \$	70 \$	105 \$	
	Couple	102 \$	153 \$	106 \$	159 \$	
	Familiale	123 \$	185 \$	128 \$	192 \$	
	<b>Carte de membre / 8 sem.</b> (date d'entrée en vigueur, le troisième lundi de juillet)					
	Enfant (10 ans et moins)	Gratuit		Gratuit		
	Enfant (11 ans à 17 ans)	15 \$		17 \$		
Étudiant	20 \$		22 \$			
Adulte	32 \$		35 \$			
Couple	48 \$		53 \$			
Familiale	58 \$		64 \$			
	La carte de membre est valide pour tous les terrains de tennis gérés par la Ville.					
	« <b>Accompagnateur</b> » d'un participant possédant la « vignette d'accompagnement touristique et de loisirs »	Gratuit		Gratuit		

<b>LIGUE DE TENNIS</b>			
<b>ENDROITS</b>	<b>CLIENTELE</b>	<b>TARIFS (taxes incluses) en vigueur en 2016</b>	<b>TARIFS (taxes incluses) en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2017</b>
<b>Parc des Grandes-Pointes</b> (Secteur Saint-Étienne) <b>Parc Renaud-Maillette</b> (Secteur Saint-Rédempteur) <b>Parc des Plateaux</b> <b>Parc Soleil</b> (Secteur Saint-Nicolas) <b>Parc Maréchal-Joffre</b> (Secteur Charny) <b>Parc Champigny</b> <b>Parc Quatre-Saisons</b> (Secteur St-Jean-Chrysostome) <b>Parc de l'Aréna</b> (Secteur Saint-Romuald) <b>Parc Olympique</b> <b>Collège de Lévis</b> (Secteur Lévis)	<b>Tous</b>	Résident 10 \$ Non résident 15 \$	Résident 15 \$ Non résident 23 \$

<b>LOCATION DE PATINOIRES EXTÉRIEURES</b>			
<b>ENDROITS</b>	<b>CLIENTELE</b>	<b>TARIFS en vigueur en 2016</b>	<b>TARIFS en vigueur en 2017</b>
<b>Toutes les patinoires extérieures</b>	Générale	30 \$ / h	31,20 \$ / h
	Les organismes reconnus par le Conseil de la Ville	Voir annexe C	

<b>TARIFS POUR LES COÛTS EXCEDENTAIRES DES ACTIVITES SPECIALES NECESSITANT DES DEPENSES D'OPERATIONS EXTRAORDINAIRES</b>			
<b>PERSONNEL REQUIS</b>	<b>TARIFS en vigueur en 2016</b>	<b>TARIFS en vigueur 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2017</b>	<b>TARIFS en vigueur 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2017</b>
Préposé à la clientèle	20,35 \$ / h	21,85 \$ / h	21,95 \$ / h
Préposé aux plateaux sportifs	27,15 \$ / h	28,90 \$ / h	29,05 \$ / h
Ouvrier d'entretien-opérateur	41,60 \$ / h	41,60 \$ / h	41,60 \$ / h
Ouvrier d'entretien-DVC	-	32,40 \$ / h	32,60 \$ / h